

Information Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SANSO Sustainable Credit (Part I: FR0012704872)

Fonds commun de Placement géré par SANSO Investment Solutions

1. Objectifs et politique d'investissement

SANSO Sustainable Credit est un OPCVM « Obligations et autres titres de créance internationaux ».

La gestion a pour objectif de surperformer, sur un horizon minimum de cinq ans, l'indice composite 90% Barclays Capital Euro Corporate Bond Index, 10% Markit iBoxx GBP Corporates, coupons ré-investis. L'objectif sera réalisé en investissant sur des fonds obligataires identifiés par SANSO Investment Solutions.

De classification « Obligations et autres titres de créances internationaux », le fonds SANSO Sustainable Credit est investi en parts ou actions d'OPC de droit français et/ou européens dont des ETF. Ces investissements sont réalisés à hauteur d'un montant minimum de 70% via des fonds investissant principalement dans des obligations et autres titres de créances négociables émis par des entreprises.

La société de gestion n'applique pas de critère strict de notation pour les titres détenus par les OPCVM sélectionnés ; ceux-ci sont investis principalement dans des titres de notation supérieure ou égale à BBB- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion.

La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire qui s'appuie sur une analyse fondamentale et quantitative des OPC et de l'orientation des marchés obligataires et notamment du marché du crédit.

Le processus de gestion combine trois principaux moteurs de performance, qui sont : la sélection d'OPC obligataires, le pilotage de la sensibilité aux taux d'intérêt et au marché du crédit, l'allocation entre les différents segments du marché du crédit.

En amont, la sélection d'OPC tient compte de critères quantitatifs (performances et risques) et qualitatifs (analyse de la société de gestion, du processus de gestion du fonds, de la communication, et des caractéristiques opérationnelles) appliqué à un univers de fonds mettant en œuvre une approche de sélection ESG. Le fonds se voit attribué un statut financier (Buy List, Watch List, Standard, Not Investable). Les fonds notés « Not Investable » et « Standard » ne pourront pas faire parti du portefeuille final.

Par la suite, la sélection d'OPC est définie par nos analyses liées notamment au caractère durable de chacun des fonds et l'intégration des considérations ESG, de protection de l'environnement, de responsabilité sociale et gouvernance dans le processus d'investissement et la transparence et la qualité de la communication. Un rating ESG des fonds est attribué par SANSO Investment Solutions (AAA, AA, A ou B). Il repose sur l'analyse de 4 critères: Moyens en termes de recherche, Equipe de gestion, Processus d'investissement et Transparence et communication en matière d'application de critères ESG. Ce rating vise à évaluer la robustesse de la stratégie ESG des fonds sous-jacents via l'analyse de ces critères. Dans le cadre de la gestion du fonds SANSO Sustainable Credit, seuls les fonds AAA, AA ou A seront sélectionnés ; l'intégralité des fonds sous-jacents intégreront donc des critères ESG de façon systématique. 90% au moins de l'actif doit être investi dans des OPCVM appliquant des critères ESG.

Aucun investissement direct en titres vifs, notamment actions, n'est réalisé.

Le fonds est un OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE. Il pourra investir dans les limites réglementaires de 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens relevant de la directive 2009/65/CE et dans la limite de 20% de l'actif net en parts ou actions d'OPC français ou européens relevant de la directive 2011/61/UE. Ces OPC pourront, le cas échéant, être gérés par la société de gestion ou par une société liée.

Cet OPCVM est principalement investi en OPC dont ETF français et/ou européens relevant des directives 2009/65/CE et 2011/61/UE (dans la limite de 20% de l'actif net pour cette dernière) de type " Obligations et autres titres de créance libellés en euro ". Le fonds pourra toutefois recourir aux OPC dont ETF français et/ou européens relevant des directives 2009/65/CE et 2011/61/UE (dans la limite 20% de l'actif net pour cette dernière) de type " Obligations et autres titres de créance internationaux " à hauteur de 20% maximum et « monétaire » et « monétaire CT » à hauteur de 10% maximum. Le fonds pourra recourir à des interventions sur des instruments financiers à terme à des fins de couverture ou d'exposition au risque de taux ou de change.

La sensibilité du fonds est comprise entre 1 et 7. L'exposition en OPCVM libellés dans des devises autres que l'euro, principalement USD et GBP peut représenter jusqu'à 20% de l'actif net. L'exposition au risque de change est limitée à 20% de l'actif net.

Les revenus nets du FCP sont totalement réinvestis.

Les demandes de souscriptions et rachats sont reçues tous les jours jusqu'à 10 heures et exécutées quotidiennement (calendrier officiel d'Euronext Paris SA). Les demandes de souscriptions et de rachats sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée après la réception de l'ordre, à cours inconnu. Elles sont réglées à J+3 ouvré, J étant le jour de centralisation.

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

2. Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'exposition aux marchés obligataires, via des OPC, explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie d'indicateur de risque et de rendement. En effet, la volatilité cible des OPC entrant dans le périmètre d'investissement de SANSO Investment Solutions ainsi que sa stratégie d'investissement laissent à penser que l'OPCVM pourrait en moyenne être exposé, via des OPC à des marchés volatils.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur : risque Crédit, risque de baisse de la qualité d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

3. Frais*

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	3%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital lors de votre souscription et/ou rachat de parts. Dans certains cas, vous pourriez payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur l'exercice précédent	
Frais courants	0.79% TTC
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	néant

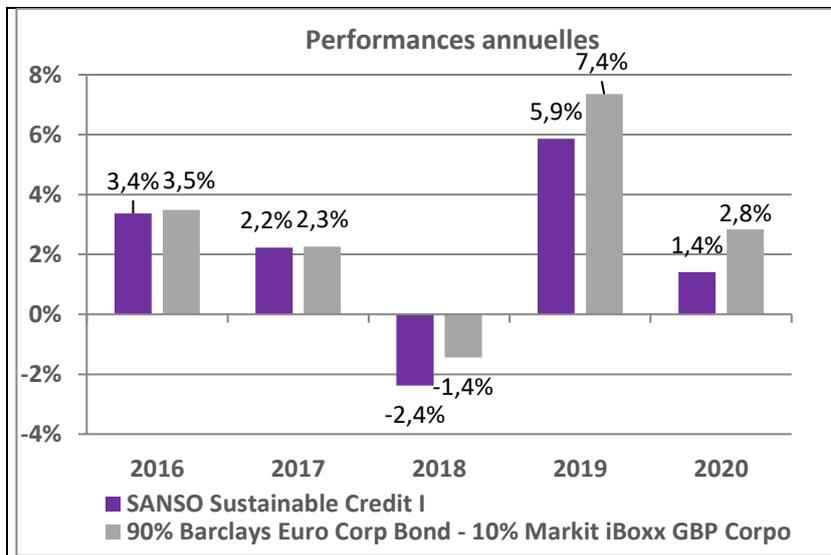
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31/12/2020. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.sanso-is.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

4. Performances passées*



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses

Date de création de l'OPCVM :
05/06/2015 (agrément AMF le
22/05/2015 n° FCP20150176)

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro

5. Informations pratiques

Dépositaire : Caceis Bank.

Le prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite du porteur (SANSO Investment Solutions, 69 boulevard Malesherbes 69 boulevard Malesherbes, 75008 Paris, France) ou via son site Internet (www.sanso-is.com).

La valeur liquidative peut être obtenue auprès de la société de gestion et sur son site Internet.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.sanso-is.com. Un exemplaire papier de cette politique de rémunération sera mis gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la société de gestion. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal. La responsabilité de SANSO Investment Solutions ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
SANSO Investment Solutions est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/01/2021.